



Mairie
de
Pontigny

89230

Tél. : 03 86 47 42 87
Fax : 03 86 47 43 55

CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE PONTIGNY

Séance du 22 juillet 2020
20h à la mairie

Présents : Gilles Cornat - Adrien Lamare - Pauline Degryse – Marion Gagnepain – Thierry Meyer – Emmanuel Maufroy – Marie Hamelin – Julie Loffroy - Sandrine Domicé - Cédric Cherrier – Laetitia Delagneau – Thomas Estève

Absent excusé : Ludovic De Cuyper (pouvoir à Emmanuel Maufroy) – Perrine Hell (pouvoir à Laetitia Delagneau) – Kévin Boulmier (pouvoir à Julie Loffroy)

Absent : néant

Secrétaire de séance : Thierry Meyer

Validation du compte rendu de la séance du 22 juin à la majorité (1 abstention)

Avant le début de la séance du Conseil, Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu de l'Association du Comité des fêtes, sur un vol commis dans leur local, 4 pieds de barnum. L'association demande s'il est possible d'avoir une aide financière pour palier à la disparition du matériel.

Monsieur le Maire prend note de la demande et précise qu'il ne peut, ce jour, donner une suite favorable. Il précise qu'il le note et que lors de l'élaboration du budget 2021, la demande sera étudiée. Monsieur le Maire demande l'avis aux membres du conseil présents qui valident ce choix.

Ordre du jour

- **Vote du budget 2020**
- **Renouvellement de Commission communale des impôts directs**
- **Divers**
 - Désignation des conseillers municipaux souhaitant intégrer des organismes institutionnels de la communauté de communes

- Désignation des conseillers municipaux souhaitant intégrer des commissions intercommunales

1. Présentation du budget

a. Budget de fonctionnement

- i. Dépenses / recettes équilibrées à 631 579 € (620 250 € auquel il faut rajouter le résultat déficitaire de 2019 de 11 329 €).

Vu en commission finances le lundi 20/07

DEPENSES

Chapitre 11 / Dépenses à caractères générales : 316 430 €

Chapitre 12 / Charges de Personnel et frais assimilé : 153 660 €

Chapitre 14 / Atténuation de Produits : 72 397 €

Chapitre 42 / Opération d'ordre de transfert entre section : 14 100 €

Chapitre 65 / Autres charges de gestion courante : 60 963 €

Chapitre 66 / Charges financières : 2 700 €

Chapitre 67 / Charges exceptionnelles : 0 €

RECETTES

Chapitre 13 / Atténuation de charges : 4 247 €

Chapitre 70 / Produits services du domaine et vente diverses : 10 479 €

Chapitre 73 / Impôts et taxes : 458 860 €

Chapitre 74 / Dotations et Participations : 129 900 €

Chapitre 75 / Autres produits de gestions courantes : 18 950 €

Chapitre 77 / Produits exceptionnels : 2 100 €

Chapitre 42 / Opérations d'ordre de transfert entre sections : 7 027 €

b. Budget Investissement

- i. Dépenses et recettes équilibrées à 1 133 138 €

Monsieur le maire précise que le budget investissement est « bloqué » depuis près de 3 ans à cause des prévisions sur la rénovation de l'orgue.

Le budget est essentiellement inscrit avec des « Restes A Réaliser » : 849 721 € en dépenses et 1 000 300 € en recettes.

Monsieur le Maire, précise qu'il n'a toujours pas de nouvelles de la demande de DSIL et de la demande de subvention supplémentaire faite au Préfet de Région.

Il précise également qu'il stoppera les travaux en cours s'il n'y a aucun mouvement d'ici la fin de l'année.

Monsieur le Maire soumet au vote le budget de fonctionnement et d'investissement 2020 de la commune aux membres du conseil municipal.

Les budgets sont validés à la majorité. (13 pour – 1 contre – 1 abstention)

Monsieur le Maire remercie l'assistance et précise que la commission finance devra se réunir dès le mois de septembre pour qu'un travail de groupe se penche sur certains postes de dépenses afin que la commune puisse faire des économies.

2. Commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire rappelle le principe de cette commission. Il n'y a plus besoin de désigner des personnes extérieures ou propriétaires de bois. Pour la commission, il faut 6 titulaires et 6 suppléants. En revanche, nous devons envoyer à la Direction générale des Finances Publiques Impôts, une liste de 12 suppléants et 12 titulaires. C'est la DGFIP qui validera la liste des 6 titulaires et des 6 suppléants.

a. Désignation des membres

i. Titulaires :

Claude De Cuyper – Alain Garnier – Gilles Cornat – Antoine Angst – Martine Fromonot - Thierry Meyer – Jean Christophe Cassan – Romain Sygroves – Bernard Corbier – Alain Pisceri – Hubert Trapet – Philippe Prou

ii. Suppléants :

Bernard Aléonard – Leba Condon – Alain Dam – Ferrari Sébastien – Didier Gotti – Didier Lecomte – Daniel Matélie – Isabelle Oremusz – Cédric Cherrier – Nicolas Degryse – Joachim Del Bianco – Laetitia Delagneau

Le conseil municipal valide à l'unanimité la liste proposée par Monsieur le Maire.

3. DIVERS

- a. Désignation des conseillers municipaux souhaitant intégrer des organismes institutionnels de la communauté de communes, à savoir :

i. Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

1. 1 titulaire : Adrien Lamare
2. 1 suppléant : Emmanuel Maufroy

ii. Syndicat mixte du Bassin versant du Serein

Cédric Cherrier – Thomas Estève

b. Désignation des conseillers municipaux souhaitant intégrer des commissions intercommunales

i. Finances

Laetitia Delagneau

ii. Economie, aménagement du territoire

Emmanuel Maufroy – Adrien Lamare et Laetitia Delagneau

iii. Efficience des ressources, mutualisation et groupements d'achats

Cédric Cherrier

iv. Mobilité, transports alternatifs, voies douces, politique du logement et du cadre de vie

Personne

v. Tourisme et communication

Emmanuel Maufroy - Marion Gagnepain – Pauline Degryse

vi. Enfance, petite enfance, périscolaire, extrascolaire et école de musique et de danse

Marion Gagnepain (Ecole de Musique et danse)

vii. Santé, action sociale et équipements culturels et sportifs d'intérêts communautaires

Personne

viii. Services techniques travaux

1. Cédric Cherrier – Gilles Cornat

ix. Assainissement, étude transfert de la compétence eau potable

Cédric Cherrier

x. Environnement, gestion des déchets, énergies nouvelles

Gilles Cornat

Monsieur le Maire remercie l'assistance et clôture la séance à 21 h25